



DÉCISION
de versement d'une aide à la transformation
numérique - FORMACOM

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le règlement n°922/2021 de la commission du 23 décembre 2021 relatif à l'application des articles 317 et 328 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis, Mieux Gérer les collectivités territoriales et notamment les articles 1322-2 et 1322-3.

Vu la délibération n° 51 du 26 février 2024 relative à l'instruction du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises,

Vu la convention relative à la mise en œuvre du SAGESS concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique,

Vu la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise FORMACOM le 29 mars 2025.

Vu l'avis simple de la commission mise en œuvre du 27 juillet 2025.

CONSIDÉRANT que la société publique de travaux et d'opérations de transformation numérique, le soutien d'acquiescement d'une part, un SAGESS composé de deux équipes d'experts spécifiques à l'analyse de besoins et à la mise en œuvre de projets de transformation numérique, via un réseau dédié, l'offre d'ERP et d'autres parts, d'acquiescement un ordinateur permettant d'acquiescement les systèmes de sécurité.

CONSIDÉRANT que l'aide financière est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HT éligibles réelles, cette dernière ne pouvant être supérieure à 22 500 € HT.

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT réelles est de 12 250 € HT, en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : (12 250 € HT x 50) = 6 125 €.

D E C I S I O N

D'attribuer à l'entreprise FORMACOM, dont le siège est situé au 1 rue Léon SOURDISSES - 87 000 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 6 125 €.

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'entreprise FORMACOM, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 23 Août 2025.

Le Président de Limoges Métropole,



Accusé de réception - 27/07/2025
N° 27007 - 27/07/2025
N° 27007 - 27/07/2025
N° 27007 - 27/07/2025

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique FORMACOM

1 DOCUMENT - Publié le 24 Juillet 2025



27007.pdf
(.pdf, 81,1 Ko)



TÉLÉCHARGER